

CARTE NATIONALE D'IDENTITE / PASSEPORT

Vous n'avez pas carte nationale d'identité ou de passeport ? Votre CNI ou votre passeport est expiré, perdu ou volé ?

Vous pouvez désormais faire votre demande auprès de la Mairie de Saint-Saulve.

Les étapes à suivre :

- Faire sa pré-demande sur le site de l'ANTS :
- Prendre rendez-vous en ligne sur le site de la ville : <https://www.ville-saint-saulve.fr/carte-didentite-et-passeport/>
- Se rendre au rendez-vous muni de tous les documents nécessaires.

Prix :

CNI :

- Gratuit si la carte est expirée ou expire dans l'année suivante
- Gratuit pour une première demande
- 25€ de timbre fiscal en cas de vol/perte

Passeport :

- Adulte : 86€ de timbre fiscal
- Enfant + 15 ans = 42€ de timbre fiscal
- Enfant – 15 ans = 17€ de timbre fiscal

Présence obligatoire :

- La personne concernée
- Le/la mineur(e) accompagné(e) de son représentant légal
- La personne sous tutelle accompagnée de son tuteur
- Le/la mineur(e) de + de 12 ans au retrait

INFOS SERVICE ETAT-CIVIL

146 rue Jean Jaurès
59880
Saint-Saulve

☎ 03 27 14 84 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8h15-12h et 13h30-17h30



Pièces à fournir :

CNI + PASSEPORT

- Pré-demande ANTS
- Copie intégrale acte de naissance -3 mois si commune non reliée COMEDECC
- Pièce d'identité / Passeport périmé
- Timbre fiscal pour les passeports
- Justificatif de domicile au nom et prénom de la personne de – 1 an
Facture téléphone, gaz, électricité, eau, avis d'imposition....
- Une photo d'identité en couleur

Si personne hébergée

- Attestation d'hébergement + copie pièce d'identité de l'hébergeur

Si non-présentation CNI

- Déclaration de perte à la mairie + timbre fiscal 25€

OU

- Déclaration de vol à la Gendarmerie ou au commissariat + timbre fiscal 25€

PIECES SUPPLEMENTAIRES MINEURS

- Cartes d'identité des 2 parents ou représentants légaux

SI PARENTS DIVORCES OU SEPARES

- Jugement de garde d'enfant
- Justificatif de domicile de l'autre parent
- Accord de l'autre parent

SI PERSONNE SOUS TUTELLE

- Répertoire civil

INFOS

SERVICE ETAT-CIVIL

146 rue Jean Jaurès
59880
Saint-Saulve

☎ 03 27 14 84 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8h15-12h et 13h30-17h30



www.ville-saint-saulve

Hôtel de ville

146 rue Jean Jaurès 59880 Saint-Saulve

03 27 14 84 00

mairie@ville-saint-saulve.fr